

**DEPARTEMENT DES LANDES
SIVU SCOLAIRE
SAINT CRICQ CHALOSSE – BRASSEMPOUY
40700 SAINT-CRICQ-CHALOSSE**

SEANCE DU 28 MAI 2019

Date de convocation : 22 mai 2019

PRESENTS :

Madame Aimée LABORDE, Monsieur Guy DUPLANTIER, Mesdames Cristelle PERRON, Sandrine GAVELLE, Cathy DUCASSE, Sylvie LABORDE, Olivier GAULIN et Leticia BAYLE, Messieurs Jean-Michel COMMARRIEU et Dominique TOULOUSE.

ORDRE DU JOUR

- Rapport du compte rendu de réunion à l'Académie**
- Création d'un poste de secrétaire SIVU**
- Rentrée scolaire 2019**
- Questions diverses**

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-huit mai, à vingt heures trente minutes,

Le Comité Syndical du SIVU Saint-Cricq-Chalosse – Brassempouy, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil de la mairie de Saint-Cricq-Chalosse, sous la présidence de Madame Aimée LABORDE.

20H45 : DEBUT DE LA REUNION

Secrétaire de séance : Sylvie LABORDE

1/ Rapport du compte rendu de réunion à l'Académie

Madame la Présidente fait lecture du compte rendu de la réunion du 30 avril 2019 à l'Académie. Étaient présents : Madame Laborde, Maire de Saint-Cricq-Chalosse et Présidente du SIVU scolaire, Monsieur DUFAU, Adjoint au Maire, Monsieur DUPLANTIER, Maire de Brassempouy, Madame MALATREY, Madame SANCHEZ et Madame FOUGERON, Préfecture des Landes, Monsieur PHAM, Inspecteur de l'Académie de Bordeaux, Monsieur LACOMBE, Inspecteur départemental et Monsieur TAUZIET, Directeur de cabinet à Mont-de-Marsan.

Les services de la Préfecture confirment qu'en vertu des statuts du SIVU, sa dissolution est problématique d'un point de vue juridique. Il apparaît nécessaire de travailler à cette dissolution et d'accompagner chacune des collectivités dans l'élaboration d'une nouvelle configuration avec d'éventuels nouveaux partenaires.

Le calendrier des opérations sera repris lors de la prochaine réunion qu'il conviendra de placer en début d'année scolaire 2019/2020. Y seront conviés les représentants de la Communauté de communes de la Vallée des Luys et Madame le maire d'Amou. Monsieur TAUZIET rappelle que Monsieur l'Inspecteur d'Académie souhaite que ces travaux aboutissent à la rentrée 2020 ce qui suppose un accord avant fin février 2020 (soumission des nouvelles organisations au Service des transports scolaires en particuliers). Ce sur quoi s'engage Monsieur DUPLANTIER.

2/ Création d'un poste de secrétaire SIVU

Madame la Présidente demande au Comité syndical l'accord pour la création d'un poste de secrétaire, à hauteur de 4 heures par semaine. Le Comité délibère :

Vote : 10 pour, à l'unanimité

3/ Rentrée scolaire 2019

Madame la Présidente propose que les 20 enfants, de l'unique classe de Brassempouy, viennent manger à la cantine de St-Cricq-Chalosse à la rentrée de 2019.

Après avoir longuement débattu, le comité syndical délibère :

Vote : 5 contre, 5 pour

En situation d'égalité et en vertu de l'article L 2121-20 du CGCT, pour départager ce vote la voix de la présidente compte pour deux voix.

En conséquence, les enfants scolarisés à Brassempouy viendront manger à la cantine de Saint-Cricq-Chalosse.

Les rythmes scolaires passent à 4 jours. Madame la Présidente s'engage à adapter les plannings des 4 agentes du SIVU en concertation avec elles. Le nombre d'heures hebdomadaires sera maintenu pour chacune.

4/ Questions diverses

Le Comité syndical a appris que Monsieur DUPLANTIER avait accordé la location de la cantine de l'école de Brassempouy à un de ses administrés. Les bâtiments scolaires sont transférés au SIVU donc ne peuvent faire l'objet d'aucune location.

21H55 LA SEANCE EST LEVEE

AIMEE LABORDE	GUY DUPLANTIER	CATHY DUCASSE	CRISTELLE PERRON
JEAN MICHEL COMMARRIEU	SYLVIE LABORDE	LETICIA BAYLE	SANDRINE GAVELLE
OLIVIER GAULIN	DOMINIQUE TOULOUSE		